

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Enquête Îlot cheminant

De : Manon Thuault

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Date : 19/09/2023 08:53

Bonjour,

Par ce mail, je désapprouve totalement le projet « îlot cheminant » à Saint-Renan. En effet, les constructions en cours permettent largement de répondre aux objectifs de PLH qui prévoient 66 nouveaux logements par an. Ce constat m'amène à poser les questions suivantes : en quoi ce projet est-il d'intérêt public ? En quoi justifie-t-il l'expropriation de plusieurs propriétaires du centre-ville ? Si encore ce projet avait une réelle portée sociale. Mais j'ai pris connaissance que seulement 20% des logements construits seraient des logements locatifs sociaux, ce qui est juste le minimum légal imposé par l'EPF Bretagne.

D'autre part, l'aboutissement de ce projet passe par la destruction du dernier îlot de fraîcheur présent en centre-ville. Dans une époque où la préservation de l'environnement doit être au centre des réflexions des projets d'aménagement urbain, que fait la mairie des arbres et de la végétation présente ?

En tant que renanaise, je ne souhaite pas que ce projet voie le jour, du moins sous cette forme. Je vous remercie donc de prendre en considération mon avis sur le projet « îlot cheminant » à Saint-Renan.

Cordialement
Manon Thuault